



EuropaLoire



Mouvement Européen Loire

L'édito

Alors que les fêtes de fin d'année se profilent, avec leurs lots d'émerveillement des plus petits, de réjouissances, de convivialité mais aussi d'incertitudes en raison du contexte sanitaire, ce numéro 17 d'EuropaLoire vous propose à nouveau des informations en lien avec l'actualité européenne : la future présidence française de l'Europe, l'approbation de la nouvelle PAC, l'engagement de la Région AURA en faveur de l'hydrogène propre.

La parole est donnée aux Jeunes Européens Saint-Etienne qui viennent de constituer leur nouveau bureau et s'intéressent, notamment, à la bio-diversité, et à l'U.F.C.V., partenaire du Mouvement Européen Loire investie dans la Quinzaine de l'Europe.

Enfin toujours dans l'objectif de porter à connaissance la concrétisation locale de l'action de l'Union européenne, nous présentons la Semaine européenne de réduction des déchets en Loire Forez Agglomération. Comme chaque mois, ce numéro se termine avec une suggestion de lecture, un retour aux Pères fondateurs.

Le Mouvement Européen Loire vous souhaite d'heureuses fêtes de Noël et vous donne rendez-vous en janvier 2022.



Colette MODION

Dans ce numéro :

L'édito	1
La nouvelle PAC est approuvée	1
Veillée d'armes pour la Présidence française de l'Europe	1-3
La région AURA s'engage pour l'hydrogène propre	3
Biodiversité et Union européenne	4
Bureau des Jeunes européens Saint-Etienne	4
Quinzaine de l'Europe à venir	5
Réduction des déchets	6
Idée lecture	6

Veillée d'armes pour la présidence française de l'Europe

Le 1er janvier 2022, la France succèdera à la Slovaquie à la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne pour une durée de 6 mois. Cet événement est peu fréquent (environ tous les 13 ans) et la dernière présidence française remonte à 2008.



Concrètement, cela signifie qu'un ministre français présidera les réunions du Conseil de l'Union. Dans la mesure où il y a une dizaine de formations différentes du Conseil, ce ministre sera différent en fonction de l'ordre du jour à traiter.

Une présidence tournante

Cette durée de 6 mois pour une présidence est ancienne. Initialement, les Etats présidaient à tour de rôle en suivant l'ordre alphabétique. L'article 236 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne dispose aujourd'hui que le Conseil Européen (c'est-à-dire la réunion des chefs d'Etat et de Gouvernement) prend une décision à la majorité qualifiée pour prévoir la présidence des formations du Conseil.

Une décision en ce sens a été prise le 1er décembre 2009 (Décision 2009/881/UE du Conseil européen relative à l'exercice de la présidence du Conseil). Elle prévoit que « La pré-

sidence du Conseil, à l'exception de la formation des affaires étrangères, est assurée par des groupes prédéterminés de trois Etats membres pour une période de 18 mois. Ces groupes sont composés par rotation égale des Etats membres, en tenant compte de leur diversité et des équilibres géographiques au sein de l'Union »

Un second alinéa précise que « Chaque membre du groupe assure à tour de rôle, pour une période de six mois, la présidence de toutes les formations du Conseil, à l'exception de la formation des affaires étrangères. Les autres membres du groupe assistent la présidence dans toutes ses responsabilités, sur la base d'un programme commun. ».

Approbation de la nouvelle politique de la PAC

Le 23 novembre, les eurodéputés, ont adopté la nouvelle PAC (50 milliards d'euros par an jusqu'en 2027) soit près du tiers du budget de l'Union européenne (UE), la France restant le premier bénéficiaire.

La nouvelle politique comporte notamment des dispositions en faveur de la protection de l'environnement, du climat, du bien-être animal, un soutien accru aux petites exploitations (10% des paiements) et aux jeunes agriculteurs (3%), une réserve de crise disponible pour soutenir les agriculteurs en cas d'instabilité des prix ou des marchés.

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20211118IPR17613/la-reforme-de-la-politique-agricole-commune-approuvee-par-les-deputes>

Veillée d'armes pour la présidence française de l'Europe

Autrement dit, l'ordre alphabétique est abandonné au profit d'un trio de pays (on parle parfois de triplet ou de troïka) qui garantit une représentation des différents Etats membres ainsi qu'une continuité dans l'action, puisque ce trio est supposé avoir un programme commun. La France entame ainsi un nouveau cycle avec la République tchèque et la Suède qui lui succéderont.

Il faut préciser que l'Etat qui assure la présidence de l'Union ne préside plus les réunions du Conseil européen réunissant les chefs d'Etat ou de Gouvernement (ce qu'on appelait autrefois les Sommets européens). En effet, l'article 15 du Traité sur l'Union européenne décide désormais que le président est élu à la majorité qualifiée par le Conseil européen pour une durée de deux ans et demi, renouvelable une fois. Charles Michel préside depuis décembre 2019.

Par ailleurs, le Conseil des ministres des affaires étrangères, qui assure la cohérence des différentes formations du Conseil, est présidé par le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, nommé par la Commission pour un mandat de 5 ans. Le titulaire actuel est Josep Borrell depuis décembre 2019.

Un secrétariat général ad hoc

Pour préparer la présidence française, le gouvernement a mis en place un Secrétariat général de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) comme c'est la pratique pour les grandes conférences internationales. Ce Secrétariat travaillera en étroite collaboration avec les ministres et avec le Secrétariat Général aux Affaires Européennes (SGAE).

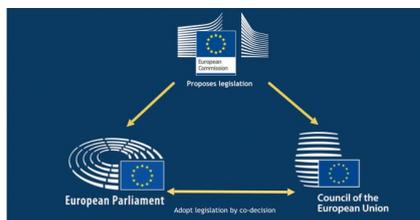
Composé d'une vingtaine d'agents de différentes administrations (affaires étrangères, intérieur, armées, finances, transition écologique, culture, ministères sociaux, cour des comptes, etc.) et d'une dizaine de collaborateurs issus du secteur privé, ce Secrétariat général a vocation à coordonner la préparation du calendrier, à répartir les crédits entre les ministères et à leur fournir les outils leur permettant d'organiser les réunions qui relèvent de leur compétence.

En effet, entre les réunions ministérielles, les conférences interministérielles, les conférences et colloques, les réunions d'expert, ce sont près de

400 réunions qui seront organisées pendant la présidence française.

Une présidence porteuse d'espoir

Selon l'article 16 du Traité sur l'Union européenne, « le Conseil exerce, conjointement avec le Parlement européen, les fonctions législatives et budgétaires. Il exerce des fonctions de définition des politiques et de coordination conformément aux conditions prévues par les traités ». C'est dire qu'une présidence dynamique, peut jouer un rôle non négligeable pour faire avancer les dossiers.



La présidence organise et préside les différentes réunions, mais elle doit aussi - surtout - inventer les compromis nécessaires entre les Etats membres ou entre les Etats, la Commission et le Parlement européen. La présidence sera ainsi jugée sur sa capacité à faire progresser l'Europe de manière aussi consensuelle que possible.

Lors du Conseil des ministres du 4 novembre 2020, le Gouvernement français a annoncé construire sa présidence autour de trois mots clés : « relance, puissance, appartenance ». La relance économique, les questions de souveraineté et l'identité européenne devraient donc être privilégiées. Un programme détaillé sera précisé sans doute en décembre 2021 pour être présenté par Emmanuel Macron dans un discours aux eurodéputés le 19 janvier 2022, en session plénière à Strasbourg.

Toutefois, on peut déjà imaginer quelques grands terrains d'action.

La présidence française affrontera d'abord les questions d'actualité qui surgiront ou connaîtront de nouveaux développements. A cet égard, on pense par exemple à la crise migratoire toujours aussi vive, aux relations compliquées avec nos voisins de l'Est ou de Turquie, à la cinquième vague du Covid, au retour de l'infla-

tion, voire au conflit opposant les pêcheurs français au Royaume-Uni.

S'agissant des suites de la crise sanitaire, il sera temps d'apprécier l'utilisation des premiers fonds débloqués dans le cadre du plan de relance européen et la concrétisation des nouvelles ressources propres qui ont été prévues pour l'Union.

Il faudra ensuite tenter de faire aboutir un certain nombre de textes comme le projet de directive sur le salaire minimum (En octobre 2020, la Commission a déposé une proposition de directive visant à rendre plus adéquats les salaires minimums dans l'UE). Surtout, on peut espérer l'adoption des deux projets de règlement dans le domaine numérique : le Digital Market Act (DMA) et le Digital Services Act (DSA). La transition écologique pourrait donner lieu à quelques avancées bien utiles à un Président en quête de réélection.



Enfin, on peut espérer que des jalons seront posés pour l'avenir de l'Europe.

En particulier, en mars 2022, seront connues les conclusions de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Cette consultation à grande échelle est de nature à déclencher une nouvelle dynamique dans la construction européenne si la volonté politique est présente.

La présidence française pourrait aussi pousser à l'adoption de la « boussole stratégique » proposée par Josep Borrell, le chef de la diplomatie européenne (les projets européens de défense doivent être dirigés vers quatre grandes directions : le management de crise, les capacités de défense, la résilience et les partenariats avec les alliés), à la révision des règles d'équilibre budgétaire ou encore à la révision du système Schengen car la liberté de circulation a été bien malmenée à la fois par la crise sanitaire et les crises migratoires.

Veillée d'armes pour la présidence française de l'Europe

Une conjoncture électorale peu favorable

Une particularité de cette présidence française tient au fait qu'elle est concomitante à la campagne et à l'élection présidentielle française prévue les 10 et 24 avril 2022. La campagne électorale et l'incertitude sur la conduite future du pays ne vont-elles pas affaiblir la parole de la France ? Les dirigeants du pays (Président, ministres...) occuperont-ils pleinement leurs fonctions ?

Par ailleurs, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) surveille les temps de parole des candidats aux élections avec des exigences qui varient de l'équité à l'égalité selon la proximité de l'élection présidentielle. Traditionnellement, les interventions qui relèvent de l'exercice de la charge du Président de la Ré-

publique ne sont pas prises en compte. Il en sera de même des interventions qui relèvent de l'exercice de la présidence du Conseil de l'Union européenne. En revanche, toute déclaration qui concernerait le débat politique doit être comptabilisée, que le président soit officiellement candidat à sa succession ou simplement candidat supposé. Voilà qui ne manquera pas de susciter des polémiques et il faudra du talent au CSA pour faire le tri dans la parole présidentielle !



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

Si la France sera en pleine période électorale, l'autre moteur potentiel de l'Europe, l'Allemagne, sera également dans une situation particulière puisqu'un nouveau chancelier inexpé-

menté remplacera une Angela Merkel au pouvoir depuis 16 ans quelques semaines avant le début de la Présidence française. Par ailleurs, ce nouveau leader allemand, en principe le social-démocrate Olaf Scholz, s'appuyant sur une majorité parlementaire composite, ne sera pas forcément dans une situation optimale pour s'associer à des initiatives novatrices pour l'Europe.

En définitive, cette présidence française suscite beaucoup d'espoir. Il reste à espérer qu'elle soit à la hauteur de toutes nos attentes. Dans un contexte géopolitique si incertain, nous n'avons probablement jamais eu autant besoin d'une Europe forte...

Daniel IMBERT-MAGAND



La Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engage pour l'hydrogène propre

Le 12 octobre dernier les 4 Régions leaders du partenariat européen S3 Hydrogen Valleys dont la région Auvergne-Rhône-Alpes ont signé un accord avec Hydrogen Europe.



Cet accord a pour objectif de mobiliser des fonds européens au profit des collectivités signataires et de leurs acteurs industriels afin de faciliter le développement de projets à l'échelle européenne sur toute la chaîne de valeur hydrogène, (industriels, autorités nationales et régionales, ONG).

Il s'inscrit dans l'objectif de l'UE de créer un écosystème européen autour de l'hydrogène

propre, l'un des principaux enjeux étant de mobiliser les investissements publics et privés nécessaires à la réalisation de cette ambition.

Hydrogen Europe représente l'industrie européenne, les associations nationales et les centres de recherche actifs dans le secteur de l'hydrogène et des piles à combustible. L'association est partenaire de la Commission européenne dans le cadre du programme pour le développement de l'innovation dans ce secteur, avec en perspective une société à zéro émission.

Le partenariat européen des Régions «Hydrogen Valleys», mis en place en 2019 est co-piloté par la région Auvergne-Rhône Alpes aux côtés des Régions d'Aragon, de Normandie et des Pays-Bas du Nord, Il s'agit d'un partenariat interrégional européen dédié à l'hydrogène qui rassemble à ce jour 53 régions et villes européennes, dont 10 Régions françaises. Ce regroupement de collectivités, interlocuteur reconnu par la Commission européenne dans le domaine de l'hydrogène, contribue à faire reconnaître le rôle des territoires dans le déploiement de techno-

logies relevant de ce domaine. « European Hydrogen Valleys Partnership » est le plus important réseau de territoires européens dédié à l'hydrogène. Ses objectifs sont notamment de développer une expertise dans le domaine de l'hydrogène, et des techniques de productions en contribuant à la décarbonisation de l'économie de l'UE.



NB : nous publierons un dossier spécial sur l'hydrogène dans un prochain numéro

La biodiversité et l'Union européenne — état des lieux, enjeux et actions

Le mercredi 24 novembre 2021, les Jeunes Européens — Saint Etienne ont eu l'honneur de recevoir Monsieur André ULMER à l'Université Jean Monnet à l'occasion d'une conférence sur le thème : « Biodiversité et Union européenne : état des lieux, enjeux et actions ».

Monsieur ULMER, président de l'association LIANÉ (Liaison, innovation, action, nature, énergie), nous a livrés son approche concernant la nécessaire prise en compte de la protection de la biodiversité par les pouvoirs publics. Et pour que ces derniers prennent des mesures, encore faut-il qu'ils aient conscience de ce qu'est réellement la biodiversité.

Concept apparu dans les années 1980, la « diversité biologique » désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux sont également à prendre en compte. La biodiversité est indispensable à l'être humain et, paradoxalement, c'est celui qui la fragilise le plus.

La nature sous pression : quelques chiffres-clefs

500 000 des espèces terrestres (sur 5,9 millions) n'ont plus un habitat naturel permettant leur survie à long terme ;

75 % des environnements terrestres sont « sévèrement altérés » par les activités humaines (40 % pour les environnements marins) ;

Le rythme actuel de disparition des espèces est 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel d'extinction...

Face à cette triste réalité, les institutions se mobilisent. Nous retrouvons des acteurs nationaux (État, Office National de la Biodiversité) et locaux (Régions, Parcs naturels régionaux, Département, ...) et internationaux comme l'Union européenne, qui demeure l'acteur principal de la protection de la biodiversité.

Quelques textes européens fondamentaux : pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la nature dans l'UE

La directive Habitats », adoptée en 1992, instaure des mesures afin de préserver certaines espèces listées, telles que les interdictions de leur commerce, de leur cueillette, de leur capture ou encore de la détérioration de leur environnement.

La « directive « Oiseaux », adoptée en 1979 et révisée en 2009, a pour objet « la protection, la gestion et la régulation » des « espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen des États

membres » . De plus, elle interdit la vente ou la détention d'un certain nombre d'espèces.

Ces deux directives encadrent par ailleurs le réseau Natura 2000, créé en 1992. Il s'agit d'un réseau européen qui répertorie des zones de l'UE contenant une faune et une flore dotées d'une grande valeur patrimoniale. Les sites répertoriés sont soumis à des règles précises afin de permettre la conservation d'espèces et d'habitats particulièrement menacés.

Et après ?

Le 20 mai 2020, la Commission européenne a publié une communication de stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. Dans le cadre de la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité, est notamment prévue la réduction de 50 % de l'utilisation de pesticides ou encore l'affectation d'une enveloppe de 20 milliards d'euros par an à la protection et à la promotion de la biodiversité. Ces mesures se concrétiseront dans le cadre du programme phare de l'Union « LIFE ».

Puisse ce cadre européen ambitieux relever le défi de la biodiversité !



Pierre MANDON

Nouveau bureau des Jeunes Européens Saint-Etienne !

Cette année encore, les Jeunes Européens de Saint-Etienne regorgent de dynamisme et de projets !

La nouvelle équipe du bureau a été votée fin octobre et est composée ainsi :



Présidente : Sarah HUYNH-SEYVOZ

Trésorier : Pierre MANDON

Secrétaire : Florentin BOUCHET

Vice-président en charge des EPJ ([Europe Par les Jeunes](#)) : Anass EL-JOHARI

Vice-présidente chargée de la communication : Noémie RIBOT

Différents projets seront menés à bien cette année, et nous aurons le plaisir de vous les faire partager à travers cette newsletter !

Dès janvier 2022 toute l'équipe des Jeunes Européens va s'employer à organiser une nouvelle simulation d'un des organes de l'Union européenne pour le mois de mai.

Ce projet à nouveau reconduit cette année est une fierté pour la section stéphanoise, au regard du succès qu'il a rencontré l'année passée !

Quinzaine de l'Europe à venir

Lors de la conférence « Comment faire vivre la Démocratie en Europe ? » organisée par le Mouvement Européen le lundi 10 mai 2021, Cyril HORTALA, Directeur du Comité Ufcv Loire, exprimait son scepticisme quant à la possibilité que tout un chacun puisse facilement prendre part à la Conférence sur l'avenir de l'Europe, si sur le terrain les acteurs associatifs n'accompagnaient pas les habitants par des temps d'animations collectives pour lever les freins et permettre au plus grand nombre de prendre part à cette proposition d'expression démocratique. Lors de cette intervention, dans une volonté d'ancrer les échanges dans une réalité pratique, il avait été pensé la possibilité d'événements qui, au plus près des habitants, proposeraient des rencontres pour permettre une véritable appropriation du débat européen et de la conférence par tous. C'est quelques mois plus tard chose faite -pari gagné- avec l'animation expérimentale de « la Quinzaine de l'Europe à venir », organisée deux mois après la conférence de mai.

Depuis avril 2021, la Commission Européenne a lancé la Conférence sur l'Avenir de l'Europe : une initiative ayant pour but de permettre à tous les citoyens européens de partager leurs avis et de proposer des idées afin de construire l'Europe de demain.

Cette Conférence, qui est la première en son genre, est l'occasion de créer des espaces de débats ouverts à tous à travers toute l'Europe pour permettre aux citoyens de s'exprimer et de faire savoir aux institutions européennes de quelle façon ils perçoivent l'avenir de l'Europe en soumettant leurs idées via une plateforme numérique interactive multilingue.

C'est dans le cadre de cet événement que notre équipe du Comité UFCV de la Loire, aux côtés du Mouvement Européen de la Loire, a organisé la Quinzaine de l'Europe : 9 événements sur tout le département pour présenter la Conférence sur l'avenir de l'Europe et amener les citoyens à en débattre.

L'organisation d'un tel événement s'inscrit dans la continuité des valeurs et des actions portées par le Comité UFCV de la Loire jusqu'alors. En effet, les questions de démocratie et d'engagement sont au cœur de nos pratiques d'éducation populaire. Pour nous, il est important de faire vivre les contradictions qui peuvent

s'exprimer au sein d'une société pour les analyser ensemble. Il nous semble crucial de réaffirmer que les savoirs et les idées ne viennent pas seulement d'une certaine élite, mais bien de toute part dans la société.

En cela, l'initiative de la Commission Européenne à travers la Conférence de l'Europe nous a paru intéressante et nous avons souhaité nous y associer. Cependant, l'exercice de la démocratie est loin d'être simple et évident pour tout le monde, et si nous souhaitons être vigilants à l'expression de tous nous devons reconnaître les freins qui l'empêchent. L'avenir de l'Europe est un vaste sujet et tout le monde ne se sent pas forcément légitime de donner ses idées.

Pour pallier à ces freins, il faut des méthodes : celles que nous avons choisies sont des méthodes tirées de l'éducation populaire.

Parmi elles, nous avons beaucoup utilisé le Gros Débat : l'avantage est que cette méthode convient à un large public et qu'elle a sa place dans des échanges intergénérationnels. Le principe de cette méthode est de réfléchir à une thématique en plusieurs temps : l'identification des problèmes, l'idéal souhaitable et enfin les solutions à proposer.

Nous avons choisi de travailler sur des thématiques nous permettant de rester au plus près de la réalité de nos publics : la place des jeunes, le lien entre l'échelon local et l'échelon européen, l'engagement et les solidarités, l'interculturalité.

Certaines dates ont été l'occasion de vivre des moments de jeu d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale afin de mettre en lumière les inégalités mondiales au niveau de la richesse, de l'accès à l'eau et de l'empreinte écologique, avant de se lancer dans des réflexions via le Gros Débat.

Ces méthodologies sont participatives et permettent au public de s'informer sur certains enjeux mondiaux, de les comprendre ensemble puis de se questionner sur la façon d'agir.

Lors de cette Quinzaine de l'Europe, des publics différents ont participé aux réflexions. Des jeunes en Service National Universel, de futurs animateurs BAFA, des enfants accueillis en Accueil Collectif pour Mineurs et leur famille ainsi que des groupes intergénérationnels rassemblés par les comités de jumelage... au total ce ne sont pas moins de 336 citoyens âgés de 6 à 65 ans qui se sont rompus à l'exercice démocratique. A l'image d'une Europe riche des identités qui la composent, les avis et les envies ont fusé, se sont parfois télescopés, confrontés ou ont au contraire fusionnés afin de trouver ensemble des solutions à des problématiques qui sont de plus en plus d'actualité.

A l'issue de ces temps d'animation, 66 propositions ont été déposées sur la plateforme de la Conférence : vous pouvez les retrouver [ici](#).

Les idées n'ont pas manqué et notamment les plus jeunes se sont bien saisis de cet espace d'expression qui leur était donné pour apporter leur pierre à l'édifice, à l'instar du Service National Universel où 120 jeunes ont participé à nos ateliers. Que ce soit via la création d'un conseil de l'Europe pour les moins de 18 ans en passant par l'unification de la législation européenne en ce qui concerne le droit du travail ou encore la création d'un parcours sport-études européen, les participants et les participantes n'ont pas manqué de créativité pour rendre l'Europe plus juste, plus démocratique et plus résiliente face aux défis actuels et à venir !

Même si la Quinzaine de l'Europe est terminée, il est encore temps de soumettre ses propositions à la Commission Européenne, jusqu'en mai 2022.

Si la conférence de l'Europe a été une belle occasion de participer à l'exercice démocratique, l'implication des participants et l'énergie qu'ils ont investis dans ces débats montrent à quel point il est primordial de veiller à créer des espaces de démocratie ouverts à tous, de sortir la démocratie des institutions et de laisser les citoyens s'en emparer pour enrichir la réflexion à plus haut niveau.

Emma SABATIER

Coordnatrice départementale Ufcv de la Loire
Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité
Internationale

Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Trans partisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

En adhérant au MEF, je rejoins celles et ceux qui veulent promouvoir une Europe de paix et de prospérité pour tous :

Pour adhérer ou faire un don :
loire@mouvement-europeen.eu

Le Mouvement Européen France étant reconnu d'intérêt général, les adhésions et dons donnent lieu à l'établissement d'un reçu fiscal de 66% de leur montant).



Mouvement Européen Loire

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran
Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié & Daniel Imbert-Magand

Adhérez au
Mouvement européen :

<https://mouvement-europeen.eu/>

La Semaine européenne de réduction des déchets en Loire Forez Agglomération

La Semaine européenne de réduction des déchets (S.E.R.D.) portée depuis 2010 par la Commission européenne dans le cadre du projet Life et dont la 13ème édition s'est déroulée du 20 au 28 novembre, vise à sensibiliser à la gestion durable des ressources et des déchets, autour de trois axes : la réduction des déchets, la réutilisation des produits et matériaux, le recyclage des déchets. En partenariat avec des collectivités locales et des associations un certain nombre d'actions - 12 489 en 2021- sont proposées en direction du grand public et des scolaires, dans près de 30 pays. En France ce sont pas moins de 5 000 animations en métropole et outre-mer, coordonnées par l'A.D.E.M.E. et le Ministère du Développement durable.

Loire Forez Agglomération (L.F.A.), est engagée dans une démarche quotidienne de réduction avec un bouquet de solutions. Dans le cadre de la S.E.R.D, elle a proposé samedi 20 novembre à Saint-Just-Saint-Rambert, une journée destinée à favoriser les apprentissages dans les changements de comportement.

Au programme : ateliers de réparation de vélos, répare-café, zone de gratuité en accès libre, ballade agro-écologique, jeux, multi quizz, stands de sensibilisation au traitement des déchets verts -paillage, broyage, compostage-, ciné-débat autour du film « Aux déchets citoyens » et « Spectacle musicalement recyclé »- avec des instruments musicalement recyclés à partir de recyclage-.



SEMAINE EUROPÉENNE
DE LA RÉDUCTION
DES DÉCHETS

Le saviez-vous ? La population européenne vieillit

D'après les projections de base d'Eurostat, le ratio entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dans la population de l'UE-28 et le nombre de personnes en âge de travailler (définies ici comme celles âgées entre 15 et 64 ans) devrait croître de 30 % en 2018 à 54 % en 2080.

Ainsi, au lieu d'avoir 3,3 personnes en âge de travailler pour chaque personne âgée en 2018, le ratio devrait chuter à 1,9 personne d'ici 2080.

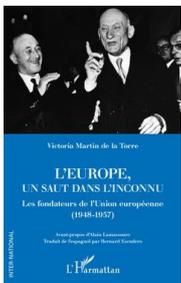
Cette évolution peut avoir de fortes implications sur des questions comme les fonds de pension, les recettes publiques et la prestation de services tels que la santé et l'aide sociale...

Sources Chiffres clés sur l'Europe 2019 :

https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/10164473/KS-FI-19-001-FR_N.pdf/ae66e0b-f5fe-c4e1-67ac-3c3f01a443842t=1574262501000

LECTURE : Suggestion lecture

Victoria Martin de la Torre : L'Europe, un saut dans l'inconnu. Les fondateurs de l'Union européenne (1948-1957). Avant-propos d'Alain Lamas-soure. Editions L'Harmattan, 2021.



Attachée de presse pour le Groupe des socialistes et démocrates au Parlement européen depuis 2008, Victoria Martin de la Torre, journaliste de formation, connaît parfaitement le fonctionnement et l'histoire de l'Union européenne. Elle a notamment couvert l'actualité européenne pour l'hebdomadaire *Tiempo*.

Dans cet ouvrage elle revisite l'évolution des idées au 20ème siècle dès les

années 20, pour comprendre comment au lendemain de la seconde guerre mondiale les « Pères fondateurs » ont franchi le pas d'une première communauté européenne, entre le traumatisme lié au nazisme et la crainte russe.

Pour ce faire elle s'appuie sur une documentation variée : mémoires politiques, articles de presse, discours, archives et interviews de témoins proches de ces personnalités - Konrad Adenauer Junior, Antoinette Spaak fille de Paul-Henri Spaak, Jacques-René Rabier chef du bureau privé de Jean Monnet...-, visites de leurs maisons. Victoria Martin de la Torre sait nous les rendre presque familiers et comprendre ce qui dans leurs parcours

respectifs les a faits se rapprocher autour d'une idée d'Europe.

Elle retrace les différentes étapes de cette construction depuis la conférence de La Haye en mai 1948, des négociations aux ratifications de traités, sans oublier le rôle des Etats-Unis, jusqu'en mars 1957 avec les traités de Rome.

Victoria Martin de la Torre, avec ce livre, est lauréate 2021 du Prix littéraire Mieux comprendre l'Europe, porté par l'Institut Jacques Delors.

Colette MODION

